



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/061

**OBJET : SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE - APPORT D'UN
SOUTIEN FINANCIER**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 25

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	E	Mme SOUBELET	BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/061

**OBJET : SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE - APPORT D'UN
SOUTIEN FINANCIER**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2321-3 et R2321-3,

Vu la délibération 2023/040 en date du 23 mars 2023 portant adoption du budget primitif 2023 du budget principal,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le 6 février 2023, la Turquie et la Syrie ont été dévastées par un double séisme. Au-delà du terrible bilan humain et des milliers de victimes encore ensevelies sous les décombres des deux côtés de la frontière, les craintes sur les conséquences de l'après-séisme sont très vives : les réseaux d'eau et d'électricité sont détruits, et selon l'ONU, 23 millions de personnes seraient exposées à des « risques majeurs ».

Face à cette situation, l'aide internationale s'organise. Les grands organismes comme la Banque mondiale ont annoncé des aides (1,78 milliards de dollars pour la Turquie de la part de cette dernière). De nombreux pays, dont la France, ont envoyé des hommes et du matériel pour aider, dans un premier temps, à la course contre la montre consistant à tenter de retrouver des survivants. La France a par ailleurs débloqué une « aide d'urgence » de 12 millions d'euros.

Mais au-delà de la recherche de rescapés, la population manque de tout, en particulier dans les zones les plus reculées : nourriture, eau, couvertures, vêtements, médicaments, produits d'hygiène... Les séismes ont ceci de particulièrement terrible que les victimes, même quand elles ne sont pas blessées, perdent tout – et ici, la catastrophe s'étant produite en pleine nuit, des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées à fuir au saut du lit, sans même un manteau. Et beaucoup, même quand leur immeuble est encore debout, n'osent pas y retourner pour aller récupérer un minimum d'affaires, de peur d'être piégées à l'intérieur.

Il y a donc une extrême urgence à aider ces populations. En la matière, l'AMF et Régions de France relayent l'ouverture du fonds de concours Faceco « Turquie-Syrie », piloté par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) a été créé en 2013, après le tremblement de terre à Haïti qui avait fait quelques 200 000 victimes.

Les élus communautaires souhaitent apporter leur soutien aux victimes et aider financièrement les populations en octroyant une subvention de 5 000€.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Octroie une subvention de 5 000€ au bénéfice du fonds de concours Faceco « Turquie-Syrie »,
- Inscrit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 23 mars 2023



Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu